

Documents n°2 - Annexes à l'arbre décisionnel d'un patient suspect ou atteint du COVID 19

Doc 2A : Définition d'un cas suspect

Un cas suspect correspond à un score ≥ 6

CONTEXTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE	OUI	NON	SCORE
Voyage hors NC	5	0	
Contact avec une personne rentrée de l'étranger depuis moins de 14 jours présentant des signes grippaux	5	0	
SYMPTÔMES À LA CONSULTATION	OUI	NON	SCORE
Toux	5	0	
Gêne à la respiration			
Fièvre > 38°C	5	0	
Douleurs musculaires	1	0	
Douleurs diffuses			
Frissons			
Fatigue intense	6	0	
Aguesies ET anosmie d'apparition brutale sans obstruction nasale			
TOTAL SCORE			

SI SCORE ≥ 6 : FAIRE LA DÉCLARATION OBLIGATOIRE COVID 19

Ce document est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation. Merci de vérifier qu'il s'agit de la dernière version en vigueur.

Documents n°2 - Annexes à l'arbre décisionnel d'un patient suspect ou atteint du COVID 19

Doc 2B : Signes de gravité

- Polypnée avec $FV > 22$
- $SpO_2 < 90\%$ en AA
- $PAS < 100\text{mmHg}$
- Troubles de la conscience
- Signes cliniques de déshydratation

Doc 2C : Critères d'isolement en milieu sanitaire

Il existe 3 critères qui indiquent la nécessité d'un isolement en milieu sanitaire :

- Retour d'un voyage dans les 14 jours précédents,
- Contact avec une personne de retour de voyage dans les 14 jours,
- Confinement au domicile impossible ou précaire (insalubrité, surpopulation dans le logement, SDF)

Doc 2D : Facteurs de risque de décompensation

- Âge ≥ 70 ans
- ATCD cardiovasculaires : HTA compliquée, AVC, coronaropathie, chirurgie cardiaque
- Insuffisance cardiaque NYHA III ou IV
- Diabète insulino-dépendant non équilibré ou présentant des complications
- Pathologie respiratoire chronique susceptible de décompenser
- Insuffisance rénale dialysée
- Cancer sous traitement
- Immunodépression
 - Médicamenteuse
 - Infection à VIH non contrôlé ou avec $CDA < 200/\text{mm}^3$
 - Greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques
- Hémopathie maligne en cours de traitement
- Cirrhose \geq stade B
- Obésité morbide $IMC > 40$
- Grossesse à partir du 3^e trimestre (par précaution)